Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 07/07/2021

GLACES DE BOURBON rappelle SUCETTES A L'EAU CONGELEES / BOUDOU MULTI PARFUMS



- Noms des modèles ou références concernés : **BOUDOU X8 COLA/GRENADINE BOUDOU X8 MENTHE/GRENADINE BOUDOU X8 EXO/TAMARIN**
- Marque : **BOUDOU**
- **GTIN 3760234440238 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale entre le 01/02/2022 et le 31/08/2022**
- Conditionnements : **Sachets de 8 sucettes à l'eau congelées**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **FR 974-16-021 CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : REUNION (974)**
- Distributeurs : **CARREFOUR/INTERMARK/RUN MARKET/LECLERC/LEADER PRICE/PCHR/AUCHAN**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Glaces de Bourbon procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène , au-delà de la limite réglementaire, dans un ingrédient entrant dans la composition de ses sucettes à l'eau congelées.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales règlementaires dans une matière première entrant dans la composition**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 21 juillet 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0262919000**
- Informations complémentaires publiques : **Pour toutes informations, veuillez contacter le service consommateur Glaces de Bourbon (serviceconso@cilam.com)**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre